

COMMISSION SERVICES PUBLICS ET SERVICES AUX PUBLICS

Avis adoptés sur le programme 2009

I) en formation Démographie/conditions de vie

1. Le Conseil soutient les travaux engagés par la direction centrale de la police judiciaire pour finaliser les fonctionnalités statistiques du projet d'application du recueil de la documentation opérationnelle et d'information statistique sur **la criminalité et la délinquance**. Cette application permettra notamment à l'observatoire national de la délinquance d'étudier la localisation fine des faits, des victimes et des personnes mises en cause

II) en formation Education/formation

1. Le Conseil renouvelle son soutien **aux projets qui permettent de suivre les parcours de formation et les acquis des élèves et étudiants**. Il souligne l'utilité de l'identifiant unique de l'élève (INE) et apporte son soutien à son extension et sa généralisation dans l'enseignement primaire, secondaire, supérieur et dans l'apprentissage. En parallèle il renouvelle son attention à un système de remontées de données individuelles dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur ainsi que dans les centres de formation d'apprentis.
2. Le Conseil prend note de la mise en place d'un groupe de travail associant l'Insee, la DEPP et la Dares pour s'assurer de la **pertinence de la nomenclature française des spécialités de formation** et de sa valeur ajoutée par rapport à la nomenclature internationale utilisée par ailleurs. Il suivra avec attention les propositions du groupe.
3. Le Conseil suivra avec attention la consolidation du système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire. Il se félicite de la collaboration entre la DEPP et l'observatoire national de la délinquance **pour étendre au système scolaire l'enquête victimation**. Celle-ci permettra de mieux appréhender les phénomènes de violence à l'école et de prendre en compte le point de vue des victimes.

III) en formation Santé/protection sociale

1. Le CNIS soutient les projets visant à une meilleure connaissance **dans la durée de la qualité de la prise en charge des patients** en réitérant régulièrement les enquêtes sur ce thème. En 2009, il suivra avec attention la réalisation de l'enquête nationale sur la mesure globale des événements indésirables graves (ENEIS) et l'enquête nationale périnatale.
2. Dans le contexte de la mise en place du **cinquième risque, dépendance et handicap**, le CNIS encourage l'ensemble des projets visant à améliorer la connaissance des populations et de leur entourage, des prestations et des structures relatives à la dépendance et au handicap que ce soit dans le cadre des enquêtes quinquennales ou d'autres enquêtes plus spécifiques.
3. Le CNIS demande que soit étudiée la possibilité d'utiliser à des fins statistiques les informations rassemblées par le GIP Info-Retraite en complémentarité des données recueillies dans l'échantillon inter-régimes de cotisants (EIC).